



Government  
of Canada

Gouvernement  
du Canada

Canada

Ottawa, ON K1N 6Z2



# Stratégie ministérielle de développement durable 2023-2027

# École de la fonction publique du Canada

Cat. No. : SC100-15F-PDF

ISSN : 2817-7894

À moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur de l'École de la fonction publique du Canada. Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne en communiquant avec :

École de la fonction publique du Canada  
373 Promenade Sussex  
Ottawa, ON K1N 6Z2

Photos : © Environnement et Changement climatique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par Anita Anand, 2023

Also available in English

## Sommaire exécutif

La [Stratégie fédérale de développement durable \(SFDD\) 2023-2027](#) présente les objectifs et les cibles du gouvernement du Canada en matière de développement durable, conformément à la [Loi fédérale sur le développement durable](#). L'objectif de la Loi est de fournir le cadre juridique nécessaire à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une stratégie fédérale de développement durable, qui rendra le processus décisionnel en matière d'environnement plus transparent et plus responsable devant le Parlement et qui répondra à la priorité du gouvernement en vue de bâtir un avenir plus vert grâce à des efforts soutenus et concertés.

Conformément à la Loi, l'[École de la fonction publique du Canada](#) doit élaborer une stratégie de développement durable qui est cohérente avec les objectifs de la SFDD, tout en respectant les limites de son mandat, qui est le suivant :

- Susciter la fierté et l'excellence dans la fonction publique
- Favoriser un sens commun de la finalité, des valeurs et des traditions dans la fonction publique
- Soutenir la croissance et le perfectionnement des fonctionnaires afin de s'assurer qu'ils possèdent les connaissances, les aptitudes et les compétences dont ils ont besoin
- Aider les administrateurs généraux à répondre aux besoins d'apprentissage de leur organisation
- Promouvoir la recherche sur l'administration publique
- Participer à l'atteinte de l'idéal d'excellence dans la gestion publique

L'École contribuera à la réalisation des objectifs globaux du gouvernement en matière de développement durable en sensibilisant les fonctionnaires à ces questions et à d'autres questions connexes, en adoptant des pratiques numériques et en modernisant son lieu de travail, ce qui devrait permettre de réduire la consommation d'énergie.

SECTION 1

# Introduction à la Stratégie ministérielle de développement durable

[La Stratégie fédérale de développement durable de 2022 à 2026](#) présente les objectifs et les cibles de développement durable du gouvernement du Canada, comme l'exige la [Loi fédérale sur le développement durable](#). Il s'agit de la première SFDD à s'appuyer sur les 17 objectifs de développement durable (ODD) du Programme 2030 des Nations Unies et elle offre une vision équilibrée des dimensions environnementales, sociales et économiques du développement durable.

Conformément à l'objectif de cette loi, qui est de rendre le processus décisionnel en matière de développement durable plus transparent et plus responsable devant le Parlement, l'École appuie l'atteinte des objectifs énoncés dans la SFDD au moyen des activités décrites dans la présente stratégie ministérielle de développement durable (SMDD).



La loi énonce également sept principes qui doivent être pris en compte dans l'élaboration de la SFDD ainsi que des SMDD. Ces principes de base ont été pris en compte et intégrés dans la stratégie de l'École.

Afin de promouvoir une action coordonnée en matière de développement durable dans l'ensemble du gouvernement du Canada, cette stratégie ministérielle intègre les efforts visant à faire progresser la mise en œuvre par le Canada de la Stratégie nationale pour le Programme 2030, soutenue par les cibles et les indicateurs du Cadre mondial d'indicateurs et du Cadre d'indicateurs canadien. La stratégie tient également compte des initiatives liées aux ODD qui ne relèvent pas de la SFDD afin d'éclairer l'élaboration du Rapport annuel du Canada sur le Programme 2030 et les ODD.

SECTION 2

## Vision du développement durable de l'École de la fonction publique du Canada

L'École a mis en œuvre une approche de développement durable en donnant la priorité à une stratégie « numérique d'abord » dans le cadre de ses activités. Cette stratégie guide ses actions à l'interne et ses engagements dans le cadre de l'élaboration et de l'offre de produits d'apprentissage. Elle a également considérablement influencé l'intégration de pratiques durables dans l'ensemble de l'organisation.

En ce qui concerne la gestion de ses activités en mettant l'accent sur l'intégration numérique et le développement durable, l'École a réalisé des progrès considérables au cours des dernières années. Elle a notamment réduit son espace de travail pour passer de 29 000 mètres carrés (m<sup>2</sup>) à 10 500 m<sup>2</sup>, soit une réduction de 65 % répartie sur deux bâtiments dans la région de la capitale nationale. Cette réduction a entraîné un résultat positif, car elle permet d'optimiser efficacement l'utilisation de l'espace physique, tout en soutenant la mise en œuvre d'une approche de travail hybride. En outre, l'École encourage ses employés à privilégier les voies numériques pour la transmission d'informations, et elle déconseille l'utilisation du papier et l'impression de documents.

En ce qui concerne l'optimisation de l'offre de produits d'apprentissage, l'École adopte une approche ciblée sur l'expérience utilisateur, un contenu de haute qualité et des offres virtuelles et à la demande afin de mieux servir les fonctionnaires. Parallèlement, elle continue d'investir dans de nouveaux outils et des employés hautement-qualifiés pour soutenir un environnement de travail en rapide évolution et soutenir une main-d'œuvre hybride. Dans l'ensemble, l'École vise à tirer parti de la technologie pour optimiser ses ressources, réduire la consommation d'énergie et minimiser les déplacements, contribuant ainsi à un avenir plus durable.

### SECTION 3

## Nos actions

Comme l'exige la *Loi fédérale sur le développement durable*, l'École a tenu compte des commentaires sur l'ébauche de la SFDD 2022-2026 formulés lors de la consultation publique tenue du 11 mars au 9 juillet 2022.

Au cours de la consultation publique, plus de 700 commentaires ont été reçus d'un large éventail d'intervenants, y compris des gouvernements, des organisations autochtones, des organisations non gouvernementales, des universitaires, des entreprises et des particuliers canadiens de différents groupes d'âge et de divers horizons. L'ébauche de la SFDD a également été transmise au comité approprié de chaque chambre du Parlement, au commissaire à l'environnement et au développement durable et au Conseil consultatif sur le développement durable pour examen et commentaires.

L'École a tenu compte de tous les nouveaux changements apportés à la SFDD 2022-2026 lors de l'élaboration de ses objectifs. Ce processus a donné lieu à des consultations approfondies auprès de toutes les unités opérationnelles et à l'adoption de nouvelles lignes directrices. L'École a collectivement donné la priorité à la mise en œuvre d'une stratégie « numérique d'abord » en veillant à l'harmonisation avec les 17 objectifs énoncés dans la SFDD.

Après avoir tenu des discussions approfondies et recueilli des données et des idées, les unités opérationnelles ont défini leurs objectifs et se sont engagées à veiller à ce qu'ils soient réalisables et cohérents. Compte tenu du rôle de l'École en tant que service interne au service des fonctionnaires, l'accent a été mis sur la manière dont ces objectifs pouvaient être réalisés à l'interne. Cet engagement influence directement la qualité des services fournis aux partenaires et aux autres organisations et ministères de la fonction publique fédérale.

SECTION 4

# Engagements de l'École de la fonction publique du Canada





## OBJECTIF 4 : PROMOUVOIR LES CONNAISSANCES ET LES COMPÉTENCES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

**Cible :** D’ici 2030, faire en sorte que tous les apprenants acquièrent les connaissances et les compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, y compris, entre autres, par l’éducation au développement durable et aux modes de vie durables

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L’OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD
Travailler avec des partenaires sur des initiatives de recherche en matière de développement durable	Accroître la sensibilisation et soutenir l’apprentissage du développement durable chez les fonctionnaires fédéraux	<p>En 2023, l’École propose les cours et événements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Stratégies durables pour les installations fédérales existantes (COR416)</li> <li>• Optimisation du rendement énergétique des bâtiments existants (COR417)</li> <li>• Achats écologiques (COR405)</li> <li>• Le Programme de développement en leadership pour les cadres supérieurs (PDLCS) pour les participants des niveaux EX-01 à EX-03 comprend des séances sur la transition vers une</li> </ul>	D’ici 2027 l’École aura examiné ou intégré des éléments de développement durable dans des produits d’apprentissage clés, en particulier dans les domaines fonctionnels de la gestion des achats, du matériel et des biens immobiliers, dans le cadre des mises à jour prévues.

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L’OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD
		économie durable ainsi que sur l’inégalité et le développement durable (y compris un contenu sur les 17 ODD des Nations Unies).	



## OBJECTIF 7 : ACCROÎTRE L'ACCÈS DES CANADIENS À UNE ÉNERGIE PROPRE

**Cible :** D'ici 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD
<p>Soutenir l'action volontaire pour l'adoption de technologies énergétiques propres</p>	<p>Rechercher des possibilités d'adopter de nouvelles pratiques, y compris une proposition actuelle visant à garantir que les projets d'investissement basés sur les technologies de l'information soient évalués en fonction de leur incidence positive sur l'environnement.</p>	<p>Actuellement, tous les ordinateurs portables et les tablettes de l'École sont certifiés « Energy Star ». Les ordinateurs certifiés Energy Star consomment en moyenne 25 à 40 % moins d'énergie que les modèles standards.</p> <p>Un projet de migration progressive de la charge de travail est en cours pour migrer toutes les applications locales (laboratoires physiques) vers le nuage afin de réduire davantage l'empreinte environnementale de l'École.</p> <p>L'École étudie comment réduire la consommation d'énergie et de courant en tirant parti de l'automatisation intelligente</p>	<p>Faire en sorte que l'École ne produise aucun déchet électronique nécessitant d'être envoyé à la décharge.</p>

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L’OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD
		<p>(par exemple, en arrêtant les serveurs non utilisés).</p> <p>Dans le cadre du processus de mise à jour permanente de l’École, les appareils sont inspectés pour vérifier leur bon état de fonctionnement. Les appareils qui ne répondent plus aux exigences sont donnés afin de leur offrir une seconde vie. S’ils ne peuvent pas être donnés, les appareils sont envoyés aux déchets électroniques pour être recyclés.</p>	



## OBJECTIF 10 : FAIRE PROGRESSER LA RÉCONCILIATION AVEC LES PEUPLES AUTOCHTONES ET PRENDRE DES MESURES POUR RÉDUIRE LES INÉGALITÉS

**Cible :** D'ici 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	POINT DE DÉPART	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD
Mettre en œuvre la <i>Loi sur la déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones</i>	Sensibiliser les fonctionnaires fédéraux au développement durable et soutenir leur apprentissage dans ce domaine en mettant l'accent sur la réconciliation et les inégalités.	En 2023, l'École propose les cours et événements suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>Le PDLCS pour les participants des niveaux EX-01 à EX-03 comprend des séances sur la transition vers une économie durable ainsi que sur l'inégalité et le développement durable (y compris un contenu sur les 17 ODD des Nations unies).</li> <li>La Série sur le changement climatique et les migrations humaines présente des recherches universitaires récentes sur l'administration</li> </ul>	D'ici 2027, l'École aura intégré davantage d'éléments de développement durable dans ses produits d'apprentissage.

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	POINT DE DÉPART	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD
		publique, en mettant l'accent sur les communautés autochtones.	



## OBJECTIF 12 : RÉDUIRE LES DÉCHETS ET PASSER À DES VÉHICULES ZÉRO ÉMISSION

**Cible :** Promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics, conformément aux politiques et priorités nationales.

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD
Autres	Diminuer les déplacements de la part des apprenants et des formateurs	D'après les données recueillies par la société de transport Uber, 2303 déplacements locaux ont été effectués au cours de l'exercice 2020, pour une distance totale de 10 658 km. En raison de la pandémie et de l'obligation de télétravail pour les employés, aucun déplacement local n'a été effectué au cours de l'exercice 2021. Bien qu'une augmentation des déplacements locaux soit prévue au fur et à mesure que les employés retournent dans leur milieu de travail, elle ne devrait pas atteindre les niveaux constatés au cours de l'exercice 2020, car l'École continue de promouvoir l'apprentissage en ligne.	Réduire les déplacements en taxi et en voiture de tourisme de plus de 75 % par rapport aux niveaux constatés au cours de l'exercice 2020.



## OBJECTIF 13 : PRENDRE DES MESURES RELATIVES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LEURS IMPACTS

**Cible :** Le gouvernement du Canada passera à des opérations sans émission de carbone pour les installations et les flottes conventionnelles d'ici 2050

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	POINT DE DÉPART	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD
Autres	Mettre en place un milieu de travail moderne et efficace	Réduire l'empreinte immobilière.  L'École a réduit la superficie de son milieu de travail pour passer de 29 000 m <sup>2</sup> à 10 500 m <sup>2</sup> , qui est répartie dans deux bâtiments de la RCN.	L'École poursuivra la modernisation et le développement de lieux de travail efficaces dans ses bureaux régionaux et réduira son empreinte écologique de 65 % d'ici à 2024.
Autres	L'École aura recours à des critères environnementaux pour réduire ses répercussions sur l'environnement et veiller à une maximisation des ressources dans le cadre des décisions d'approvisionnement gouvernementales	Gérer les services d'impression, réduire le nombre d'imprimantes par employé et assurer une transition vers un flux de travail sans papier, permettant ainsi de réduire la consommation de papier.  En 2020, l'École a entrepris un projet de « gestion des impressions », qui a permis de réduire le nombre total d'imprimantes pour passer de 106 à moins de 12 dans l'ensemble de l'organisation.	Réduire les impressions sur place de 90 % par rapport aux niveaux constatés au cours de l'exercice 2019.

SECTION 5

## Intégration du développement durable

Au cours des années à venir, l'École renforcera l'intégration d'une approche de développement durable, conformément à la SFDD. Elle fera notamment la promotion d'une utilisation accrue de la plateforme d'apprentissage en ligne. L'accent sera mis sur l'optimisation du potentiel de la plateforme d'apprentissage en ligne en matière de prestation du contenu, en veillant à l'accessibilité, l'utilité et la responsabilité environnementale. Cette approche réduira la nécessité pour les employés et les apprenants de se déplacer, ce qui entraînera des répercussions positives sur l'empreinte carbone de l'École.

En outre, en collaboration avec Services publics et Approvisionnement Canada l'École s'efforcera de réduire son empreinte et d'optimiser l'utilisation de ses installations en mettant en œuvre les meilleures pratiques en matière de gestion des approvisionnements et de consommation d'énergie au sein de ses installations. Cet effort s'aligne sur l'objectif fédéral plus large de réduction des émissions de gaz à effet de serre générés par les installations gouvernementales.

Ces initiatives constituent une part importante de la stratégie de développement durable de l'École et portent sur les domaines clés de réduction des déchets et des émissions. En outre, l'organisation s'est engagée à intégrer des éléments de développement durable dans ses produits d'apprentissage afin de sensibiliser les fonctionnaires fédéraux et de leur offrir des possibilités d'apprentissage en matière de développement durable. Cette approche à multiples facettes souligne son engagement à l'égard de la gestion de l'environnement et de la transmission des connaissances au sein de la fonction publique fédérale.